

**Face à l'exploitation, aux galères administratives,**

## **NE RESTONS PAS ISOLÉ·E·S !**

Dans le Jura nous sommes plus de 15 000 demandeur·se·s d'emploi. Chômeur·se·s, RSAstes, travailleur·se·s précaires ou non, nous sommes tou·te·s confronté·e·s au manque d'argent et aux galères de boulot. L'État et les patrons nous imposent austérité, flexibilité, conditions de vie et de travail de plus en plus dures... sans parler de la pression des administrations.

### **Nous pouvons nous défendre face à Pôle Emploi**

Réduire le temps de travail et avancer l'âge de la retraite nous permettrait de travailler tou·te·s, moins, et autrement. Au contraire, le chômage est voulu par le patronat pour nous faire accepter n'importe quel taf. Pôle Emploi devient une machine à culpabiliser et à humilier, la CAF multiplie et durcit ses contrôles : tout est bon pour nous enlever les miettes qu'ils nous lâchent. Qu'on ait un emploi ou pas, la misère qui nous est faite est la même partout, elle découle des rouages de ce système d'exploitation. Face à la violence économique, il est temps de se défendre, de créer des solidarités de classe.

RENSEIGNEZ-VOUS : <http://www.cnt-f.org/se-defendre-face-a-pole-emploi-2172.html>

Il ne tient qu'à nous de nous battre à plusieurs quand un proprio et un huissier viennent nous expulser, quand la CAF ou Pôle Emploi nous coupent nos allocs, quand un patron refuse de payer des heures sup' ou nous licencie... Si chacun·e peut résister au quotidien, nous avons aussi besoin de nous rencontrer : échanger des infos, nous entraider concrètement, connaître nos droits, nous organiser en force collective.



**CONTACTEZ-NOUS : Syndicat CNT Interco Jura**

BP 98, 39140 Bletterans CC • [cnt-jura@cnt-f.org](mailto:cnt-jura@cnt-f.org)

## **MAIS QU'EST-CE QU'ON VEUT ?**

- Arrêt des 500 000 radiations annuelles.  
Annulation des dettes pour indus.
- Fin du pointage et suppression de tout dispositif de contrôle et de sanction dans le système de gestion informatisé des demandeur·se·s d'emploi. Suppression du suivi personnalisé imposé : libre choix laissé aux usager·e·s de définir le niveau de service approprié.
- Liberté de choix de son travail pour le chômeur·se.  
Arrêt des dispositifs de travail gratuit comme les Évaluations en Milieu Professionnel (EMT). Si le chômeur·se travaille, il/elle doit être payé·e en conséquence.
- Appel à la désobéissance. Salarié·e·s du Pôle Emploi, la fonction de contrôle social est de plus en plus prenante et source de conflits avec les usager·e·s. Nous vous invitons à refuser d'appliquer vos missions de flicage.

**Bon à savoir !**

**ON PEUT JOINDRE PÔLE EMPLOI EN CONTOURNANT LE 39 49 :**

Agence de Lons : 03 84 47 83 16

Agence de Dole : 03 84 79 47 15

Agence de Saint-Claude : 03 84 45 05 13

**VERS LA FIN DE L'ASSISTANAT ?...**

